

Cinéma Les Carmes : Victoire par K.O.

Le mardi 22 janvier, il y a un peu plus d'une semaine, M. Bertrand Mauvy a été révoqué de la fonction de gérant qu'il occupait par l'assemblée générale des actionnaires de la SARL Cinéma Les Carmes. M. Mauvy reste toutefois actionnaire minoritaire.

Après plus de 4 mois de lutte contre le gérant, après le dépôt de deux dossiers aux prud'hommes, deux grèves, le lancement d'une pétition, une bataille pied à pied au quotidien pour le respect de leurs droits, les salarié-es du cinéma sont soulagé-es de cette décision prise par les actionnaires du cinéma.

Les situations de harcèlement, les atteintes régulières au code du travail et à la convention collective avaient considérablement dégradé les conditions de travail au cinéma. Cette décision reconnaît que c'est bien le travail des salarié-es du cinéma qui font sa richesse et assure sa place singulière et essentielle dans le paysage culturel orléanais.

C'est ce que n'avait eu de cesse de rappeler la section syndicale SUD Culture-Solidaires. Le choix fait par les actionnaires de confier la gérance à un collègue de salarié-es va également dans le bon sens et est un signe supplémentaire de rétablissement de la sérénité nécessaire au quotidien comme de reconnaissance du travail des salarié-es.

Les salarié-es du cinéma Les Carmes tiennent à remercier chaleureusement tous les soutiens, très nombreux, qu'ils et elles ont pu recueillir : spectateurs et spectatrices, professionnels du cinéma, ami-es, proches, militant-es syndicaux – et plus particulièrement nos camarades de SUD Culture et de l'Union syndicale Solidaires.

Chaque geste de soutien, même le plus petit, a été inestimable et a compté dans la détermination des salarié-es. Une détermination qui reste aujourd'hui intacte pour assurer l'avenir du Cinéma Les Carmes à Orléans.